



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique

**le 19 mars 2018
à 18 heures 30
à l'Hôtel de Ville**

SALLES DES MARIAGES

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2018

(Rapporteur : Mr. Charpentier)

2 - PERSONNEL

2-1) Création de postes et actualisation du tableau des effectifs (Rapporteur : Mr. Charpentier)

2-2) Gratification des stagiaires (Rapporteur : Mr. Charpentier)

2-3) Avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service prévention – Modification de la tarification des interventions du pôle médecine préventive (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3 - FINANCES

3-1) Vote des comptes de gestion 2017 : commune – service eau potable - service assainissement – service assainissement non collectif (Rapporteur : Mr. Ricome)

3-2) Vote des comptes administratifs 2017 : commune – service eau potable - service assainissement - service assainissement non collectif

Affectation du résultat 2017 : commune – service eau potable - service assainissement - service assainissement non collectif (Rapporteur : Mr. Ricome)

3-3) Fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2018 (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-4) Vote des subventions 2018 aux associations locales (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-5) Convention fixant les modalités d'attribution d'une subvention de 26 000 € à la crèche associative les Bisounours (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-6) Vote des Budgets Primitifs 2018 : Commune - Service Eau Potable - Service Assainissement - Service Assainissement Non Collectif (Rapporteurs : Mrs Charpentier et Ricome)

3-7) Bilan des marchés publics conclus en 2017 (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-8) Bilan des acquisitions et cessions 2017 (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-9) Séjour espace jeunes ALSH ados - (du 21 au 28 juillet 2018 au relais du Salagou – Salelles du Bosc) - autorisation de paiement acomptes, caution et signature de la convention (Rapporteur : Mr. Charpentier)

3-10) Demande de subventions fonds de concours CCPL déplacements doux 2^{ème} tranche avenue du Parc (devant parvis Hôtel de Ville) jusqu'à la poste (Rapporteur : Mr. Fenoy)

4 - URBANISME / AMÉNAGEMENT URBAIN / SÉCURITÉ

4-1) Principe d'acquisition bandes des parcelles cadastrées section AI n° 234, 235, 239, 404 et 405 (cheminement et emplacements réservés) situées entre les rues de l'Égalité et des Boscs (Rapporteur : Mr. Fenoy)

4-2) Adoption du règlement de voirie (Rapporteur : Mr. Fenoy)

5 - INTERCOMMUNALITE :

5-1) Avenants n°5 aux conventions ascendante et descendante signées entre la commune et la CCPL (Rapporteur : Mr. Charpentier)

6 - ENVIRONNEMENT

6-1) Adhésion à la « charte régionale d'entretien des espaces publics - objectif zéro phyto dans nos villes et villages » (Rapporteur : Mr. Charpentier)

7 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

(Rapporteur : Mr. Charpentier)

8 - QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 13 mars 2018

Le Maire

Jean CHARPENRIER

